

**L'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) :
déterminants, segmentation et mobilité in Cahiers de
l'Association Tiers-Monde n°31, pp. 141-150.**

Omar Babou, Philippe Adair

► **To cite this version:**

Omar Babou, Philippe Adair. L'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité in Cahiers de l'Association Tiers-Monde n°31, pp. 141-150.. France. pp.141-150, 2016. hal-01683930

HAL Id: hal-01683930

<https://hal-upec-upem.archives-ouvertes.fr/hal-01683930>

Submitted on 15 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'économie informelle à Tizi-Ouzou (Algérie) : déterminants, segmentation et mobilité

Omar BABOU¹ et Philippe ADAIR²

Depuis son apparition dans la littérature économique (BIT, 1972), le secteur informel ne cesse d'alimenter les débats sur sa définition et ses contours ainsi que sur sa dynamique.

L'économie informelle recouvre une double dimension : celle de l'emploi informel salarié et celle de l'emploi non-salarié des micro-entreprises. L'emploi informel constitue-t-il la norme (Jutting et Laiglesia, 2009) ? Est-il « satisfaisant » au regard du bien-être (Bensidoun et Souag, 2013) ? Au regard des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le travail décent (ou l'emploi durable) est-il hors de portée (BIT, 2002) ? À quelles conditions la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle est-elle envisageable (BIT, 2013) ?

L'intérêt d'une enquête mixte, la première réalisée en Algérie à notre connaissance (Babou, 2014), est d'étudier la double dimension de l'emploi informel à la fois sous l'angle de l'offre de travail (salarié) et sous celui de l'offre de biens (demande de travail non salarié). Notre objet est d'analyser les caractéristiques et les motivations des individus qui opèrent dans l'emploi et dans le secteur informel, pour ce faire nous exploitons les résultats de l'enquête ménage.

Dans la première partie, nous définissons les notions d'emploi et de secteur informel (Charmes, 2006) ; nous présentons les différentes méthodes de mesure et d'enquête sur l'emploi et le secteur informel puis les diverses théories de la segmentation du marché du travail depuis le modèle fondateur de Lewis (1954) jusqu'aux modèles de Fields (1990) en mettant l'accent sur la mobilité. Dans la deuxième, nous estimons la taille du secteur informel ainsi que celle de l'emploi informel selon notre enquête au regard des données de l'enquête nationale sur l'emploi (ONS, 2013), et nous réalisons une typologie des activités et des individus opérant dans l'informel. Dans la troisième, nous analysons, à l'aide d'une régression logistique, les déterminants de l'emploi et du secteur informel, ainsi que la mobilité socio-professionnelle des actifs tant entre les deux segments (formel et informel) qu'au sein du secteur informel lui-même.

1. L'ÉCONOMIE INFORMELLE : DÉFINITION, COMPOSANTES, MESURES ET THÉORIES DE LA SEGMENTATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

1.1 *Définition et composantes de l'économie informelle*

Depuis la naissance du concept d'économie informelle dans le rapport Kenya du BIT (1972) et l'étude de Hart (1973) sur l'emploi au Ghana, le débat sur la définition, la mesure et les contours de ce phénomène ne

¹ Université de Tizi-Ouzou. o_babou@yahoo.fr

² Université Paris-Est Créteil, ERUDITE. adair@u-pec.fr

cesse de susciter un intérêt grandissant, au sein du BIT et d'autres institutions internationales (OCDE et Banque mondiale). Le débat est d'importance non seulement sur l'origine du concept (BIT ou Hart) mais dans le choix du niveau d'analyse. Ainsi, Hart situe l'analyse au niveau des ménages et utilise le concept "d'informel" sans référence à un quelconque secteur ; le BIT situe l'analyse au niveau des unités de production dénommées "secteur informel" (Lautier, 1994, 9). Afin de mieux cerner et harmoniser les statistiques sur le secteur informel la 15^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) propose en 1993 (BIT, 1993a) une définition statistique opérationnelle du secteur informel mais aussi de l'emploi informel qui sont considérés comme deux nouveaux concepts de population active complétant la panoplie des concepts classiques forgés par la CIST (Charmes, 2006, 11).

Le secteur informel est considéré « comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail lorsqu'elles existent sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme » (BIT, 1993b). Le secteur informel est constitué des entreprises informelles de travailleurs à compte propre (entreprises familiales) employant des aides-familiaux ou des salariés occasionnels et des entreprises d'employeurs informels (micro-entreprises) qui peuvent employer un nombre restreint des travailleurs permanents (inférieur à 5 ou 10 selon les pays).

L'emploi informel se définit « par les caractéristiques de l'emploi occupé, en l'occurrence le non enregistrement, l'absence de protection sociale (emploi non protégé), le secteur informel (défini par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne) étant considéré comme une de ses composantes » (Charmes, 2006, 16). L'emploi informel est donc la somme du secteur informel et des emplois informels dans les entreprises du secteur formel.

1.2 Méthodes de mesure et d'enquête

La mesure de l'économie informelle relève de deux approches, indirectes et directes, qui recouvrent plusieurs méthodes non comparables et aboutissent à des estimations disparates en raison des limites du champ des activités qui est circonscrit. Les approches indirectes reposent sur quatre méthodes distinctes : compte nationaux, agrégats monétaires et demande de monnaie, méthode multi-variables, offre implicite de travail (Adair, 2002, 16 ; Archambault et Greffe, 1984). Les enquêtes directes sont basées sur des enquêtes annuelles sur l'emploi et/ou sur le secteur informel. Il s'agit des enquêtes ménages, des enquêtes établissements ou encore des enquêtes mixtes (ménages et établissements).

Les enquêtes auprès des ménages rendent compte de la pluriactivité, du travail à domicile et fournissent quelques informations sur les entreprises informelles. Cependant, si les employeurs indépendants peuvent répondre facilement à toutes les questions, sauf à vouloir cacher certaines informations, les autres catégories « salariés, apprentis, aides-familiaux et occasionnels ignorent la plupart du temps le statut de l'entreprise où ils travaillent, si elle tient une comptabilité complète, si elle est enregistrée... » (Charmes, 1997).

Les enquêtes auprès des établissements ou des entreprises sont réalisées auprès des micro-entreprises (moins de cinq ou dix employés selon les pays) et fournissent des estimations des revenus des entrepreneurs. Cependant, ces enquêtes ne couvrent pas le travail à domicile, le commerce ambulancier et la pluriactivité.

Les enquêtes mixtes (ménages-entreprises) se déroulent en deux phases. La première phase consiste à faire une enquête ménages qui permet d'identifier les employeurs et indépendants actifs dans le secteur informel auxquels sera administré un questionnaire établissement en deuxième phase. Ces enquêtes mixtes sont considérées comme les plus fiables et les plus exhaustives des méthodes d'enquêtes sur le secteur informel.

1.3 Théories de la segmentation du marché du travail et mobilité

Les premiers travaux sur la segmentation du marché de travail des économies en développement (Lewis, 1954) n'abordent pas le secteur informel ni le chômage urbain. L'intégration du chômage urbain à partir des années 1970 (Harris et Todaro, 1970), de même que celle du secteur informel vers le milieu des années 1970, inaugure la troisième génération de modèles de segmentation du marché du travail. La quatrième génération distingue deux segments au sein du secteur informel, l'un d'accès facile et l'autre d'accès difficile.

La troisième génération de modèles (Mazumdar, 1976 ; Fields, 1975 ; Lopez, 1970) relève l'existence d'un secteur informel urbain d'accès facile contrairement au secteur moderne, mais dont la rémunération est plus

basse que dans l'agriculture. Ces modèles se différencient notamment en ce qui a trait aux stratégies de recherche d'un emploi.

Dans le modèle de Lopez (1970), le citoyen qui cherche un emploi dans le secteur moderne prend automatiquement, en cas d'insuccès, un emploi dans le secteur informel (Bodson et Roy, 1993, 11), ce qui exclut le chômage urbain du modèle. Dans une variante du modèle précédent, Mazumdar (1976a, 1976b) reconnaît l'existence du chômage urbain et aboutissent à un modèle avec trois possibilités offertes au migrant potentiel en provenance d'une zone rurale : trouver un emploi dans le secteur moderne, se résigner au chômage en ville ou prendre un emploi dans le secteur informel urbain.

Lopez Castano en 1989 (in Roubaud, 1992) élabore un modèle de mobilité triphasé entre secteur moderne et secteur informel en fonction du cycle vital. Les jeunes, de 20-30 ans, commencent leur vie active dans le secteur informel comme salariés, aides familiaux ou apprentis. Après quelques années d'activité dans le secteur informel, ces jeunes choisissent, lorsque l'occasion leur est offerte, d'intégrer le secteur moderne en tant que salariés. Enfin, à partir d'un certain âge (40-50 ans), les salariés du secteur moderne, après avoir accumulé des fonds et un savoir-faire technique ainsi qu'un certain capital social, quittent le secteur moderne pour s'installer à leur compte dans le secteur informel (comme indépendants ou petits patrons). Ce déplacement du secteur moderne vers le secteur informel serait motivé par la recherche de meilleurs revenus et un certain désir d'indépendance.

Le modèle de Fields (1990, 62) intègre le secteur informel dont les différentes caractéristiques sont : facilité d'accès aux activités, possibilité réelle de pratiquer une recherche en cours d'emploi en vue d'un autre emploi, avec une probabilité de succès dans la recherche d'un emploi dans le secteur moderne moins importante que celle des chômeurs et, enfin, rémunérations dans le secteur informel urbaines inférieures aux rémunérations dans l'agriculture.

Selon Bodson et Roy (1993, 14-15) divers travaux remettent en cause la validité du modèle de Fields : la facilité d'accès au secteur informel n'est pas toujours vérifiée ; la rémunération du secteur informel n'est pas toujours inférieure à celle du secteur moderne ni même à celle de l'agriculture ; le secteur informel ne constitue pas une étape ou une halte temporaire en attendant de rejoindre le secteur moderne formel ; certains travailleurs du secteur informel préfèrent rester dans ce secteur plutôt que de rejoindre le secteur moderne tandis que d'autres travailleurs rejoignent parfois le secteur informel après avoir travaillé des années dans le secteur moderne.

La quatrième génération de modèles est initiée par Fields (1990, 73) en réponse aux critiques adressées à son modèle initial. Il ajoute une hypothèse supplémentaire, celle de l'existence de deux segments distincts au sein du secteur informel lui-même : un segment inférieur d'accès facile et dont les rémunérations sont inférieures au secteur moderne et un segment supérieur d'accès difficile et dont les rémunérations sont plus élevées que celle du secteur moderne. Il s'ensuit que certains individus choisissent, volontairement, de travailler dans le segment informel supérieur après avoir accumulé un capital et un savoir-faire dans le secteur moderne.

2. ESTIMATION DE L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL ET ESSAI DE TYPOLOGIE

2.1 Méthodologie de l'enquête mixte de Tizi-Ouzou

Nous avons mené une enquête mixte (ménages/entreprises) en deux phases auprès d'un échantillon de 8 communes sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour la constitution de notre échantillon de ménages (première phase) nous avons utilisé la base de sondage fournie par le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2008 qui fixe à 197 410 le nombre de ménages de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'enquête a porté sur 550 ménages soit 0,27% de l'ensemble des ménages de la wilaya et 1,02% des ménages de l'échantillon de communes. L'échantillon des ménages a été tiré de façon aléatoire au niveau des 8 communes sélectionnées sur la base de trois critères : un critère géographique distinguant les communes urbaines, semi-urbaines et rurales ; un critère démographique relatif à la concentration de la population et un critère économique relatif à l'importance de l'activité économique. Le sondage comporte deux étapes : la première consiste à sélectionner l'échantillon des communes (8 sur les 67 communes de la wilaya), la seconde à sélectionner, au sein des communes retenues, l'échantillon des ménages initialement retenu au prorata du nombre de ménages que compte chacune d'entre elles.

Parmi les 8 communes retenues, quatre sont urbaines (Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, Tizi-Rached et Larbaa-N'ath-Irathen.) et quatre semi-urbaines (Beni-Zmenzer, Souk-El-Tenine., Maatkas et Tadmait). Ces

8 communes concentrent 26% de la population, 27 % des ménages et 33% des PME de la région. Sur les 550 questionnaires ménages réalisés, 14 ont été supprimés, après vérification, vu le nombre important de questions non renseignées. 536 questionnaires ont été retenus, ce qui représente un échantillon total de 2 851 individus. Un quart (25%) des individus de notre population est âgé de 20 à 30 ans.

La répartition des individus de notre enquête selon leur situation par rapport à l'emploi se présente comme suit : la population en âge de travailler concerne 2256 individus répartis en deux groupes : la population active (1293 individus) et la population inactive (963 individus). La population active est elle-même répartie en deux catégories : la population active occupée (1 022 individus) et la population au chômage (271 individus), soit un taux de chômage de 16,78%, qui est élevé comparativement au taux de chômage national de 9,8% (ONS, 2013).

La population active occupée se décline en trois catégories : 699 salariés, 291 non-salariés et 32 autres individus (apprentis et aides familiaux).

2.2 Typologie des non-salariés

Les 291 non-salariés, dont on retranche les patrons et les indépendants agriculteurs (9 individus), se déclinent en deux groupes : les indépendants (165 individus) et les employeurs (117 individus). Leur rapport à la réglementation et à la loi est observé selon quatre critères : l'immatriculation au registre de commerce, l'affiliation à la caisse de sécurité sociale (CASNOS), le paiement des impôts et la tenue d'une comptabilité régulière (tableau 1).

Tableau 1 : Respect de la réglementation par les employeurs et indépendants (Tizi-Ouzou, 2013)

Rapport à la réglementation	Employeurs		Indépendants		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Total	%
Immatriculation au registre de commerce						
Oui	96	82,05	116	70,30	212	75,18
Non	21	17,95	49	29,70	70	24,82
Total	117	100	165	100	282	100
Affiliation CASNOS						
Oui	89	76,06	122	73,93	211	74,82
Non	28	23,94	43	26,07	71	25,18
Total	117	100	165	100	282	100
Paiement des impôts						
Oui	92	78,63	110	66,67	202	71,63
Non	25	21,37	55	33,34	80	28,37
Total	117	100	165	100	282	100
Tenue d'une comptabilité						
Oui régulière	64	54,7	59	35,75	123	43,61
Oui, irrégulière	35	29,91	61	36,97	96	34,04
Non	18	15,39	45	27,27	63	22,34
Total	117	100	165	100	282	100

Source : notre enquête.

Il ressort du tableau 1 que les indépendants sont plus enclins au non-respect de la réglementation que les employeurs, ceci conforte la thèse de la corrélation entre la taille de l'établissement et le respect de la loi. À l'instar de Bellache (2010) et Babou (2007), une typologie des employeurs et indépendants permet d'identifier trois sous-ensembles.

Les formels purs : sont immatriculés au registre de commerce et respectent toutes les obligations légales. Sur les 282 petites entreprises immatriculées, seules 123 satisfont l'ensemble de la réglementation, notamment celle de la tenue d'une comptabilité régulière.

Les informels purs : 70 petites entreprises non immatriculées au registre de commerce.

Les informels hybrides (Bellache, 2010) ou les semi-informels (Babou, 2007) regroupent le reste des microentreprises qui ont un pied dans la légalité (immatriculation) et un pied dans l'illégalité (non-respect de toute la réglementation), ce groupe concerne 89 des micro-entreprises enquêtées.

Le secteur informel qui regroupe les informels purs (70 patrons et indépendants) et les informels hybrides (89 patrons et indépendants) représente 56% des non-salariés.

2.3 Typologie des salariés

Les salariés et autres actifs (apprentis, aides familiaux, coopérants et femmes partiellement occupées) concernent respectivement, 699 et 32 individus parmi les 1 022 individus occupés.

Les 699 salariés se déclinent en deux catégories, salariés du secteur public (349 individus) et salariés du secteur privé (346 individus hors agriculture).

Les actifs informels se répartissent en trois groupes : les salariés non assurés, les pluriactifs et les apprentis, aides familiaux, coopérants et femmes partiellement occupées non assurés.

Les salariés non assurés : ce groupe comprend 90 salariés du secteur privé non déclarés à l'assurance.

Les pluriactifs : cette catégorie d'actifs informels inclut 20 salariés du secteur public et de 11 salariés du secteur privé ayant un emploi secondaire.

Les autres : ce groupe, intègre 19 actifs hors agriculture, essentiellement des aides familiaux. Par la suite, cette catégorie sera intégrée aux non-salariés informels, comme le recommande le BIT.

Les 140 individus relevant de ces trois groupes composent la catégorie des salariés informels. Leurs caractéristiques sont représentées dans le tableau 2.

2.4 Estimation de l'emploi et du secteur informel

À partir de ces données, nous pouvons estimer l'emploi informel dans la wilaya de Tizi-Ouzou (tableau 2). Celui-ci regroupe les salariés du secteur privé non affiliés à la sécurité sociale (90 individus), les pluriactifs (emploi secondaire) du secteur public et les affiliés du secteur privé (20+11 individus), les non assurés parmi les autres actifs (19 individus) et enfin les employeurs et indépendants informels purs et hybrides (70+89 individus).

Tableau 2 : catégories de l'emploi informel à Tizi-Ouzou (2013)

Catégories de l'emploi	Effectifs	Part de l'emploi informel (%)
Employeurs et indépendants informels purs et hybrides (secteur informel)	159	
Salariés non affiliés	90	
Pluriactifs	31	
Autres actifs informels	19	
Total emploi informel	299	
Emploi total	1 022	29,25
Emploi total hors agriculture	996	30,20
Emploi du secteur privé hors agriculture	647	46,21

Source : notre enquête.

Il ressort du tableau 2 que près de la moitié (46,21%) de l'emploi privé est assuré par des informels dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, l'emploi informel représente 29,25% de l'emploi total, ou encore, 30,20% de l'emploi total hors agriculture. Au niveau national l'emploi informel représente 42,4% de la population occupée totale (ONS, 2013 *in* Charmes et Remaoun, 2014).

3. LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS À L'EMPLOI ET AU SECTEUR INFORMEL

3.1 Les déterminants de l'accès aux différents segments du marché du travail

Pour cerner les déterminants de l'accès aux différents segments du marché du travail (chômage, salarié formel, salarié informel, non-salarié formel et non-salarié informel) nous avons effectué une régression logistique multinomiale à l'aide du logiciel SPSS.

Les résultats de l'analyse selon le maximum de vraisemblance (tableau 3) pour l'ensemble des actifs (1267) sont de qualité moyenne. Les variables explicatives sont significatives (le χ^2 est très significatif) du positionnement des individus dans les différents segments du marché du travail. Le pouvoir explicatif est relativement élevé (le pseudo R^2 est de 41,8%) et la capacité prédictive du modèle est satisfaisante (50,6% des individus de l'échantillon sont correctement classifiés).

Les déterminants de l'accès aux différents segments du marché du travail reposent sur des variables relatives à la démographie (âge, sexe, état matrimonial, taille du ménage et lien avec le chef du ménage), à la strate et au niveau du capital humain (annexe 1).

Les variables sociodémographiques (genre, âge, taille du ménage, situation matrimoniale et lien avec le chef du ménage) exercent une influence quant à l'accès à tel ou tel segment du marché du travail.

Le fait d'être un homme accroît la probabilité (logarithme des chances de choix) d'accéder aux différents segments du marché du travail plutôt que de rester au chômage. Les hommes ont plus de chances, relativement aux femmes, d'accéder au marché du travail respectivement d'abord comme non-salarié formel ensuite comme salarié informel et enfin comme non-salarié.

L'âge accroît la probabilité d'accéder aux différents segments du marché du travail, tandis que les individus de jeune âge ont plus de chances de se retrouver au chômage.

Selon la situation matrimoniale, les mariés ont relativement plus de chances d'accéder à un emploi que de se retrouver au chômage.

Tableau 3 : Les déterminants d'accès aux segments du marché du travail à Tizi-Ouzou (2013)

Segments du marché du travail	Salarié formel		Salarié informel		Non-salarié formel		Non-salarié informel	
	B	Exp(B)	B	Exp(B)	B	Exp(B)	B	Exp(B)
Taille de ménage	-,060	,942	,009	1,009	-,215	,806	-,132	,877
Age	,214	1,238	,138	1,147	,472	1,604	,200	1,222
age ²	-,001	,999	,000	1,000	-,004	,996	-,001	,999
[strate=urbain]	-,045	,956	-,884	,413	,391	1,479	-,806	,447
[sexe=masculin]	,642	1,900	1,227	3,412	2,140	8,503	1,044	2,840
[lien cm=chef de ménage]	,702	2,018	-,337	,714	1,537	4,653	,904	2,470
[lien cm=époux/ époux]	-,141	,868	-,677	,508	-,395	,674	-,029	,971
[lien cm=fils/ fille]	-,300	,741	-,775	,461	-,052	,949	-,347	,707
[état mat=marié]	,051	1,052	,346	1,414	,223	1,249	,345	1,412
[nivinst=aucun/primaire/moyen]	-,972	,378	,513	1,670	,464	1,590	1,377	3,963
[nivinst=secondaire]	-,686	,504	,043	1,044	,554	1,740	1,128	3,088
[qualification=oui]	,838	2,313	,876	2,400	1,071	2,917	,816	2,260

Taille de l'échantillon (nombre d'individus) **1267**

Pourcentage des cas correctement prédits **50,6%**

-2 log vraisemblance **2838**

Khi-deux **633,379**

Pseudo R² Nagelkerke **0,418**

Variable de référence : **chômeur**

Source : notre enquête.

Les chefs de ménage ont plus de chances d'avoir un emploi non salarié formel ou informel ou encore salarié formel que de se retrouver au chômage ou d'exercer comme salarié informel.

Plus la taille du ménage est importante, plus ses membres actifs ont une chance d'occuper un emploi salarié informel ou de rester au chômage.

Les actifs résidant dans les zones semi-urbaines ont plus de chance d'accéder à un emploi informel salarié ou non salarié que de trouver un emploi salarié formel. A contrario, les actifs urbains ont plus de chances d'être salariés informels que de se retrouver au chômage.

Un niveau d'instruction supérieur donne plus de chance d'accéder au marché du travail comme salarié formel sinon de rester chômeur, tandis que la qualification augmente relativement la probabilité d'accéder à tous les segments.

3.2 Les déterminants de l'emploi informel

Afin d'analyser les déterminants de l'accès à l'emploi informel, en plus des variables précédentes (âge, état matrimonial niveau d'instruction, etc.), nous avons ajouté quatre autres variables : le revenu, le secteur d'activité la régularité de l'emploi et le lieu d'exercice de l'emploi (annexe 1).

L'emploi formel est plus exercé par des femmes, des universitaires, des chefs de ménage, des résidents en milieu urbain et ayant une qualification professionnelle. A contrario, les hommes, les individus mariés, âgés et d'un niveau d'instruction moyen ou secondaire ont plus de chances d'occuper un emploi informel.

L'emploi informel est, par ailleurs, plus concentré dans le BTP, le commerce ou le transport que dans l'industrie et l'artisanat, ces secteurs procurent un revenu plus faible que celui des autres services où les emplois sont plutôt formels. Ceux qui occupent un emploi informel ont deux fois moins de chances de se stabiliser dans l'emploi (emploi non permanent) et deux fois plus de chances de travailler dans leur commune, sinon dans les autres communes de la wilaya.

Tableau 4 : le modèle logit des déterminants de l'emploi informel à Tizi-Ouzou (2013)

statut formel/ informel	Informel*		Formel**	
	B	Exp(B)	B	Exp(B)
Taille ménage	,074	1,077	-,074	,928
Age	,214	1,239	-,214	,807
Revenu	-,093	,911	,093	1,097
[strate= urbain]	-1,154	,315	1,154	3,172
[sexe=masculin]	,060	1,061	-,060	,942
[lien cm=chef de ménage]	-,251	,778	,251	1,286
[lcm=époux/ épouse]	,797	2,220	-,797	,450
[lcm=fils/ fille]	-,021	,979	,021	1,021
[etmatr=marié]	,011	1,011	-,011	,989
[nivinst= aucun/primaire/moyen]	,757	2,131	-,757	,469
[nivinst=secondaire]	,278	1,321	-,278	,757
[qualif=oui]	-,022	,978	,022	1,023
[sectact=industrie/ artisanat]	,534	1,706	-,534	,586
[sectact=BTP]	,818	2,267	-,818	,441
[sectact=commerce/ transport]	,601	1,825	-,601	,548
[regempl=permanent]	-1,005	,366	1,005	2,733
[lclemp=commune]	,926	2,525	-,926	,396
[lclemp=wilaya]	,369	1,447	-,369	,691

Taille de l'échantillon (nombre d'individus) **996**Pseudo R² Nagelkerke **0,570**-2 log vraisemblance **631,43**Pourcentage des cas correctement prédits **85,4%**Khi-deux **461,260**

* variable de référence : formel ; ** variable de référence : informel

Source : notre enquête.

3.3 Les déterminants du secteur informel

Après avoir analysé les déterminants de l'accès à l'emploi informel, nous analysons les déterminants d'accès au secteur informel.

Dans ce cas nous avons encore rajouté d'autres variables : le lieu d'exercice, le créateur de l'unité de production, le mode de financement, les raisons du choix de l'activité et enfin la possession d'un compte bancaire.

Les non-salariés, qu'ils soient formels ou informels, ont les mêmes probabilités d'avoir un chiffre d'affaires élevé. L'âge a très peu d'influence sur le choix du secteur, par contre les hommes ont cinq fois plus de chances que les femmes d'exercer comme non-salarié formel.

Les chefs de ménage, leurs conjoints ainsi que leurs enfants, de même que les individus mariés ont plus de chances que les autres d'être des non-salariés formels.

Un niveau d'instruction universitaire de même qu'une qualification donne plus de chance d'exercer comme non-salariés formels.

Les non-salariés formels exercent notamment dans le BTP, l'industrie et l'artisanat dans des locaux ou lieux fixe, d'une part parce que ces activités sont difficiles à dissimuler, d'autre part pour bénéficier des différents avantages consentis par l'État en faveur de ces deux secteurs, notamment celui de l'octroi des marchés publics. A contrario, les non-salariés informels sont plus présents dans le commerce, le transport ou les services et, le plus souvent, sans local ou lieu d'activité fixe.

Contrairement aux non-salariés formels, les non-salariés informels possèdent rarement un compte bancaire et n'ont pas recours à la banque ou l'État pour obtenir un financement ; leur établissement est leur propriété, qu'ils possèdent seuls ou avec d'autres membres de la famille dans la majorité des cas.

Concernant la raison du choix de l'activité, si les non-salariés formels ont espéré obtenir un revenu plus élevé ou accéder à un statut meilleur, les non-salariés informels considèrent que leur choix est dicté par la nécessité de subvenir à leurs besoins.

Tableau 5 : le modèle logit des déterminants du secteur informel à Tizi-Ouzou (2013)

type non-salariés	Non-salarié formel		Non-salarié informel	
	B	Exp(B)	B	Exp(B)

Age	-,042	,959	,042	1,043
Chiffre d'affaires annuel	,000	1,000	,000	1,000
[sexe=masculin]	1,607	4,990	-1,607	,200
[lien chef du ménage= chef du ménage]	2,563	12,974	-2,563	,077
[lien chef du ménage =époux/ épouse]	2,689	14,718	-2,689	,068
[lien chef du ménage =fils/ fille]	2,209	9,103	-2,209	,110
[état matrimonial=marié]	,553	1,738	-,553	,575
[niveau d'instruction=aucun/ primaire/ moyen]	-,743	,476	,743	2,101
[niveau d'instruction=secondaire]	-,080	,923	,080	1,083
[qualification=oui]	,092	1,096	-,092	,912
[secteur d'activité=industrie/ artisanat]	,474	1,606	-,474	,622
[secteur d'activité =BTP]	,785	2,192	-,785	,456
[secteur d'activité =commerce/ transport]	-,243	,784	,243	1,275
[lieu d'exercice=sans local]	-,713	,490	,713	2,040
[créateur = propriétaire seul]	-1,118	,327	1,118	3,060
[créateur= propriétaire avec d'autres]	-1,463	,231	1,463	4,320
[créateur = un/ des membres de la famille]	-,192	,825	,192	1,211
[financement =personnel/ familial]	-,446	,640	,446	1,562
[raison du choix de l'activité= revenus élevés]	1,365	3,914	-1,365	,255
[raison du choix de l'activité =désir d'indépendance]	,282	1,326	-,282	,754
[raison du choix de l'activité =par nécessité]	-,776	,460	,776	2,173
[compte bancaire=oui]	2,038	7,677	-2,038	,130

Pseudo R ² Nagelkerke	0,505
Pourcentage correctement prédit	83,8%
- 2 logs vraisemblance	169,264
Khi-deux	89,788

Source : notre enquête.

3.4 La mobilité socio-professionnelle

Selon le tableau 6, 133 des 996 actifs occupés non agricoles (13,3%) sont concernés par la mobilité socio-professionnelle : 72 formels (36 salariés et 36 non-salariés) et 61 informels (20 salariés et 41 non-salariés). La mobilité intersectorielle affecte plus de la moitié des individus mobiles (79 sur 133) dont les trajectoires s'orientent dans les deux sens : 43 actifs formels étaient précédemment informels et 36 actifs informels étaient précédemment formels. La mobilité intrasectorielle concerne plus du tiers des individus mobiles (51 sur 133) dont les trajectoires se dirigent plutôt du salariat vers l'auto-emploi : 40 non-salariés (formels et informels) étaient précédemment salariés (formels et informels) et 11 salariés (formels et informels) étaient précédemment non-salariés (formels et informels). La diversité des trajectoires ne permet pas de valider le modèle de Fields ou de Lopez Castano.

Tableau 6 : mobilité inter et intra-sectorielle des actifs salariés et non-salariés à Tizi-Ouzou (2013)

Statut actuel	Salarié formel	Salarié informel	Non-salarié formel	Non-salarié informel	Total
Statut antérieur					
Salarié formel	/	16	19	14	49
Salarié informel	21	/	14	21	56
Non-salarié formel	7	/	/	6	13
Non-salarié informel	8	4	3	/	15
Total	36	20	36	41	133

Source : notre enquête.

Parmi les 36 salariés formels, 10 ont moins de 31 ans et 19 ont entre 31 et 40 ans, 6 ont un niveau d'instruction universitaire, 21 perçoivent un revenu entre un et deux SMIG et 7 moins du SMIG.

Parmi les 20 salariés informels, 7 ont moins de 31 ans et 10 ont plus de 40 ans, 9 ont un niveau d'instruction universitaire, 8 perçoivent un revenu entre un et deux SMIG et 5 moins du SMIG.

Parmi les 36 non-salariés formels, 6 ont moins de 31 ans, 14 ont entre 31 et 40 ans, 16 ont plus de 40 ans, 2 ont un niveau d'instruction universitaire, 18 perçoivent plus de deux fois le SMIG.

Parmi les 41 non-salariés informels, 9 ont moins de 31 ans, 18 ont plus de 40 ans, 2 ont un niveau d'instruction universitaire, 14 perçoivent un revenu entre un et deux SMIG et 3 touchent moins du SMIG.

À l'évidence, les individus qui rejoignent l'emploi ou le secteur informel font un choix par défaut. Les salariés et les non-salariés informels sont plus âgés que leurs homologues salariés et non-salariés formels ; pour la plupart, leur niveau d'instruction est inférieur au bac et ils perçoivent un revenu plus faible. Il s'agit de jeunes sans emploi ou d'individus plus âgés ayant perdu leur emploi ou ayant quitté le non-salariat formel pour réduire leurs charges sociales et fiscales faute de rentabilité. Seuls les individus qui rejoignent le secteur formel peuvent prétendre à un statut et un revenu meilleurs.

CONCLUSION

Nous avons élaboré une double typologie, des employeurs et indépendants informels (secteur informel), et des actifs informels. Le secteur informel regroupe la catégorie des informels purs et hybrides ; les actifs informels regroupent les salariés non assurés, les pluriactifs et les autres.

Nous estimons que l'emploi informel dans la wilaya de Tizi-Ouzou représente 46,21% de l'emploi privé et 30,2% de l'emploi total non agricole.

Une régression logistique multinomiale a identifié les déterminants d'accès aux différents segments du marché du travail, et singulièrement à l'emploi et au secteur informels : l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction, le revenu, le secteur d'activité, etc.

Au regard de la mobilité socio-professionnelle, les trajectoires diversifiées des actifs s'orientent aussi bien du formel vers l'informel qu'inversement. Les individus qui rejoignent l'informel le font le plus souvent par nécessité.

Ce travail se limite essentiellement aux résultats de l'enquête ménage. L'enquête entreprise et l'analyse des fonctions de gains font l'objet d'autres travaux en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAIR P. (2002) L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail, *Cahiers du GRATICE*, (22), 95-126.
- ARCHAMBAULT E., GREFFE X. (1984) *Les économies non officielles*, Paris, La Découverte.
- BABOU O. (2014) L'économie informelle en Algérie. Analyse à travers une enquête mixte dans la wilaya de Tizi-Ouzou, *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde*, n° 29, 53-62.
- BABOU O. (2007) *Essai d'analyse d'un secteur productif informel émergent dans la wilaya de Tizi-Ouzou : cas de l'activité de confection de vêtements de Maatkas*, Mémoire de Magister en Sciences Économiques, Université de Tizi-Ouzou.
- BELLACHE Y. (2010) *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages. Le cas de Bejaia*, Thèse de doctorat en cotutelle, Université Paris-Est Créteil et Université de Bejaia.
- BENSIDOUN I., SOUAG A. (2013) Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être, *Centre d'études de l'emploi*, document de travail n° 166, juillet.
- BIT (1972) *Employment, incomes and equality: a strategy for increasing productive employment in Kenya*, ILO, Genève.
- BIT (1993a) *Statistiques de l'emploi dans le secteur informel*, Rapport pour la 15^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International du Travail, Genève, 19-28 janvier.
- BIT (1993b) Rapport de la Conférence, Rapport pour la 15^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International du Travail, Genève, 19-28 Janvier.
- BIT (2002) *Travail décent et économie informelle*, Conférence Internationale du Travail, 87^{ème} session, Bureau International du Travail, Genève.
- BIT (2003) Rapport Général, Rapport pour la 17^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Bureau International du Travail, Genève, 24 novembre-3 décembre.
- BIT (2013) *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*, Conférence internationale du Travail, 103^e session, Bureau International du Travail, Genève.
- BODSON P., ROY P. M. (eds.) (1993) *Politiques d'appui au secteur informel dans les pays en développement*, Paris, Economica.
- CHARMES J. (1997) La nouvelle définition internationale du secteur informel et ses conséquences sur les systèmes et méthodes de mesure, AFRISTAT, *Actes du séminaire sur le secteur informel et le politique économique en Afrique subsaharienne*, Bamako, 61-78.

- CHARMES J. (2006) Secteur informel et emploi informel au Maghreb, *in* M. S. Musette et J. Charmes (dir.) *Informalisation des économies maghrébines*, CREAD, 11-26.
- CHARMES J., REMAOUN M. (2014) L'économie informelle en Algérie : estimations, tendances, politiques, Bureau International de Travail, Genève.
- FIELDS G. S. (1990) La modélisation du marché du travail et le secteur informel urbain : la théorie et l'empirique, *in* D. Turnham, B. Salomé et A. Schwarz (dir.), *Nouvelles approches du secteur informel*, Séminaires du Centre de développement, OCDE, Paris, 53-79.
- FIELDS G. S. (1975) Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activities in less developed countries, *Journal of Development Economics*, 2, 165-188.
- HART K. (1973) Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana, *The Journal of Modern African Studies*, vol. 11(1), 61-89.
- HARRIS J. R., TODARO M. P. (1970) Migration, Unemployment and Development: A Two Sectors Analysis, *American Economic Review*, vol. 60(1), 126-142.
- JUTTING J.-P., LAIGLESIA J.-R. (eds.) (2009) *L'emploi informel dans les pays en développement. Une normalité indépassable*, Centre de développement de l'OCDE.
- LAUTIER B. (1994) *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte.
- LEWIS A. W. (1954) Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, *Manchester School of Economic and Social Studies*, (2), 139-191.
- LOPEZ T.-A. (1970) Migration and Urban Marginality in Underdeveloped Countries, *Demographia y Economia*, Juanaguato, Mexique.
- LOPEZ-CASTANO H. (1989) Le secteur informel, substitut d'un système d'assurances sociales en Colombie, *Problèmes d'Amérique latine* (92), la Documentation française, Paris.
- MAZUMDAR D. (1976a) The Rural-Urban Wage Gap, Migration, and the Shadow Wage, *Oxford Economic Papers*, vol. 28, 406-425.
- MAZUMDAR D. (1976b) The urban informal sector, *World Development*, vol. 4(8), 655-679.
- ONS (2013) Activité, emploi et chômage au 4ème trimestre, *Données statistiques*, 653, Office National des Statistiques, Alger.
- ROUBAUD F. (1992) La dynamique du secteur informel urbain au Mexique : le rôle de la mobilité intersectorielle, *Revue Tiers Monde*, n° 132, 893-924.

Annexe 1 : liste de variables et des modalités utilisées

Taille ménage	Continue de 1 à 14 individus
Age	Moins de 30 ans/30 à 40 ans/41 à 50 ans/plus de 50 ans
Revenu	Moins du SMIG, 1 à 2 SMIG, 2 à 3 SMIG, 3 à 4 SMIG, plus de 4 SMIG
Strate	Urbain/rural
Sexe	Masculin/féminin
lien cm	Chef de ménage, époux ou épouse, fils ou fille, autre liens
Etmatr (état matrimonial)	Marié/autre situation
Nivinst (niveau d'instruction)	Aucun ou primaire ou moyen, secondaire, supérieur
Qualif (qualification)	Oui/non
Sectact (secteur d'activité)	Industrie/ artisanat, BTP, commerce, transport, autres services
Regempl (régularité de l'emploi)	Permanent/non permanent
Lclempl (lieu de l'emploi)	Commune/wilaya/autres lieux
Chiffre d'affaire annuel	continue
Lieu d'exercice	Sans local/avec local
Créateur	Propriétaire seul, propriétaire avec d'autres, avec un ou plusieurs membres de la famille
Financement	Personnel/ familial
Raison du choix de l'activité	Revenus élevés, désir d'indépendance, par nécessité
Compte bancaire	Oui/non

Résumé

Nous étudions l'économie informelle en Algérie grâce à une enquête mixte menée en 2012 auprès d'un échantillon de 536 ménages (1267 actifs non agricoles). Nous définissons les notions d'emploi et de secteur informels, dont nous présentons les différentes méthodes de mesure et d'enquête ; nous examinons les théories de la segmentation du marché du travail. Nous estimons la taille du secteur informel et de l'emploi informel et nous réalisons une typologie des activités et des actifs informels. Grâce à une régression logistique, nous analysons les déterminants de l'emploi et du secteur informel, ainsi que la mobilité socio-professionnelle des actifs, entre les deux segments (formel et informel) et au sein du secteur informel lui-même.

Mots clés : emploi informel, enquête mixte (ménages/entreprises), marché du travail, mobilité, modèle logit

The Informal Economy in Tizi-Ouzou (Algeria): Determinants, Segmentation and Occupational Mobility**Abstract**

We study the informal economy in Algeria thanks to a mixed survey (households and informal businesses) carried out in 2012 upon a sample of 536 households (1,267 nonagricultural workers). We define the concepts of informal employment and informal sector; we present the various methods of measurement and investigation; we review the various theories of the labour market segmentation. We estimate the size of both the informal sector and employment and we design a typology of the informal activities and workers. We use a logistic regression to analyze the determinants of informal employment and the informal sector, as well as the occupational mobility regarding the formal / informal divide and within the informal sector itself.

Keywords: informal employment; labour market segmentation; logit model; mixed survey; occupational mobility.

JEL : O17